



# Saint-Laure

BULLETIN MUNICIPAL

2023



La Mairie – 14 juillet 2023  
© Photo Adrien Photographie

# sommaire

Page

3 Edito du Maire

## Vie municipale

- 4 Commission Travaux, Urbanisme, Environnement et Agriculture
- 8 Commission Finances, Affaires Générales, Ressources Humaines et Sécurité
- 12 Commission Affaires Associatives, Culturelles et Enfance/Jeunesse
- 14 Commission Communication - Vie Locale
- 15 Affaires sociales - CCAS
- 17 CLIC
- 18 Cérémonies 2023
- 20 Bien vivre ensemble

## Vie culturelle et Associative

- 21 Forum des Associations
- 22 Le Comité des fêtes
- 24 Place du village
- 25 Le VII des Bazets
- 25 La Dynamite
- 26 La Ligue contre le cancer
- 26 Tennis club de Saint-Laure
- 27 Team Loisirs Enduro
- 27 Société de chasse de Saint-Laure
- 28 Saint-Laure, Mémoire et Patrimoine
- 29 L'amicale des Sapeurs-Pompiers
- 30 Intervil'Limagne
- 31 La médiathèque
- 32 Balinzat
- 33 Foire du Comice agricole
- 33 FNACA - Section de Saint-Laure

## Informations communautaires

- 34 Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans

## Vie pratique et économique

- 36 Démarches administratives
- 37 Annuaire des artisans de Saint-Laure

## Etat civil

- 38 Naissances - mariages - décès

## Agenda 2024

- 39 Calendrier des permanences du maire, des adjoints et dates des conseils municipaux - 2024
- 40 Agenda 2024



**Mairie**  
**10 route d'Ennezat**  
**63350 Saint-Laure**  
 ☎ **04.73.33.20.21**  
 @ **mairie@saint-laure.fr**  
**www.saint-laure.fr**

**f Commune de Saint-Laure**

**Horaires d'ouverture**  
 Mardi 13h00 - 17h00  
 Mercredi 15h30 - 18h30 (semaine paire)  
 13h30 - 18h30 (semaine impaire)  
 Vendredi 09h00 - 12h00  
 Samedi 09h00 - 12h00



*Les agents municipaux au service de la commune : Ophélie, Philippe et Valérie*

# ...édito

Chères habitantes, chers habitants de Saint-Laure,

S'exprimer dans un édito et à travers ces quelques mots est toujours un exercice particulier pour moi. Il permet de prendre un moment de réflexion et de regarder ce qu'il se passe autour de nous, mais c'est aussi l'occasion de transmettre des messages.

En effet, alors que des événements de toute nature se succèdent les uns après les autres : guerre en Ukraine, conflit au Proche-Orient, meurtre d'un enseignant à Arras, crise climatique, inflation... Il est nécessaire de garder la tête froide et surtout de rester unis pour faire société.

Je le sais, nous vivons une période d'incertitude, de remise en cause de notre modèle sociétal. Mais, soyons conscients de la chance que nous avons de vivre en démocratie et de la possibilité à chacune et à chacun de la faire vivre.

Cette démocratie qui m'est chère, nous nous efforçons de la faire respirer ici dans notre commune. Nous veillons à ce que chaque citoyen trouve sa place et puisse se sentir écouté et concerné par l'action que nous menons. Je saisis l'occasion de citer ici, du philosophe



Jacques Rancière : "La démocratie est l'action commune au nom d'un pouvoir de pensée appartenant à tous."

A Saint-Laure, la dynamique se poursuit avec l'organisation de nombreuses manifestations et la concrétisation de nos projets. Cette année a été une nouvelle fois riche en événements comme vous pourrez le constater dans cette édition : festivités des 13 et 14 juillet, balade imaginaire du CMJ, marche pour Octobre Rose, exposition sur les JO 2024, pièce de théâtre à Saint-Ignat... sans compter toutes les

manifestations organisées par nos associations. J'en profite d'ailleurs pour vous remercier de votre présence toujours nombreuse lors de ces temps forts qui marquent la vie de notre commune. Ces moments permettent également d'accueillir toutes celles et ceux qui ont décidé de s'installer à Saint-Laure.

Après deux ans et demi de réflexion et de travail, les travaux de notre futur pôle rural vont enfin commencer pour une ouverture programmée à la fin de l'année 2024. Ce lieu sera le vôtre et viendra ainsi revitaliser le centre de notre village.

Je sais compter sur vous, tout comme vous pouvez compter sur mon action et celle de l'équipe municipale.

Les Adjoints, les Conseillers Municipaux et les membres du CCAS s'associent à moi pour vous souhaiter une très belle et heureuse année 2024. Qu'elle vous apporte de la joie, du bonheur et la santé !

Très sincèrement,

**Grégory VILLAFRANCA**  
*Maire de Saint-Laure*





## COMMISSION TRAVAUX, URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

### Des aménagements routiers à l'essai sur la RD 224

Régulièrement interpellé par les riverains de la route départementale 224 sur les problématiques de circulation et de vitesse dans la traversée de la commune, la municipalité en lien avec les services du Puy-de-Dôme, mon Département recherchent des solutions.



C'est ainsi qu'un test avec l'installation de chicanes temporaires a été conduit durant 8 jours au mois d'octobre dernier. Ces chicanes ont été installées aux 2 entrées d'agglomération et avaient pour objectif de « casser » la vitesse des véhicules entrants.

Cet essai permettait aux véhicules sortants de la commune d'être prioritaires par rapport aux véhicules en provenance de Maringues ou d'Ennezat.

En parallèle, des comptages de la circulation et de la vitesse ont été menés et se sont poursuivis après le retrait de ce dispositif provisoire afin de pouvoir mesurer son

efficacité. Ces mesures permettront également à la commune d'avoir des éléments factuels aussi bien en ce qui concerne les véhicules légers que les poids lourds.

Après une phase d'étude et de réflexion et après avoir écouté les habitants sur ce sujet lors des réunions de proximité, des aménagements définitifs pourraient être mis en œuvre au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Le montant de ces travaux est évalué à 10 000 € HT et la commune pourrait prétendre à une subvention de 50%, 5 000 € dans le cadre des amendes de police.



### Point sur l'avancement du projet de "pôle rural"

Le projet suit son cours et le permis de construire a été délivré en date du 19 septembre 2023. L'architecte a pris un peu de retard suite au désistement de son bureau d'études structures. Il a été nécessaire d'en retrouver un autre et recommencer

le travail sur le cahier des charges lié au gros œuvre.

Les documents nécessaires à la consultation sont en cours d'écriture et l'appel d'offres devrait être publié avant la fin de l'année pour débiter les travaux ensuite en début d'année 2024. Ces travaux s'étendront sur

l'année 2024 pour une ouverture espérée en fin d'année.

Le porteur de projet potentiel qui est intéressé suit toujours l'avancé avec la commune. L'appel à candidatures sera lancé par « 1 000 cafés » lorsque les travaux débiteront.

### Projet de parc solaire sur l'ancienne carrière

Suite à la fin d'exploitation de la carrière de grave en 2021, la municipalité recherche des solutions dans le cadre de la reconversion de ce foncier propriété de la commune. Ainsi, cette parcelle de près de 5 hectares pourrait accueillir un parc de panneaux photovoltaïques au sol.

Ce projet vertueux permettrait à la commune d'apporter sa contribution en termes de transition énergétique sur le territoire. En effet, la production potentielle de cette centrale permettrait d'atteindre environ 6 000 MWh soit l'équivalent de la consommation électrique de 2 000 foyers hors chauffage. De plus, cette installation et ces redevances éventuelles consentiraient à compenser la très forte perte de recettes pour la commune depuis 2021 dans le cadre du contrat de forçage qui liait le carrier et la commune.

A ce jour, la commune a reçu plusieurs offres d'opérateurs

économiques et une offre d'une coopérative pour mettre en œuvre ce projet. Les services de l'agglomération Riom Limagne et Volcans ont été sollicités pour accompagner la commune dans l'étude de ces offres.

L'opérateur pourrait être retenu au cours du premier semestre 2024. S'en suivra ensuite une longue période d'études sur le terrain ainsi qu'une enquête publique qui pourront s'étaler sur plusieurs années pour voir l'aboutissement de cette réalisation à l'aube de 4 ou 5 ans.



### Projet de réhabilitation de la station d'épuration

Après plusieurs décennies de bons et loyaux services, les lagunes qui permettent de traiter les eaux usées domestiques des habitants doivent faire l'objet d'une réhabilitation. En effet, cette installation avait été conçue à l'époque pour accueillir les effluents d'une population équivalente à 500 habitants.

La population ayant fortement augmentée au cours de ces dernières années, cette installation doit faire l'objet d'une attention

particulière et de travaux. La compétence « assainissement » étant assurée par la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans, celle-ci a retenu un bureau d'étude qui a pour charge d'étudier les différentes possibilités pour faire évoluer ce dispositif de traitement des eaux usées. Ces conclusions seront connues en 2024, ce qui permettra à notre agglomération de valider un scénario et d'engager les travaux de réhabilitation dans la continuité.

### Aménagement routier au lotissement le Mas

Dans le cadre des réunions de proximité 2021, les habitants du lotissement « Le Mas » avaient fait part de leurs inquiétudes quant à l'arrivée des 18 nouvelles constructions du lotissement « Le Verger Fleuri II » et du flot de circulation supplémentaire que cela allait pouvoir engendrer.

Aussi, la municipalité attentive à ce sujet, avait fait appel aux services du Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour étudier la question. En premier lieu, un comptage de la circulation et de la vitesse avait été réalisé et avait permis de mettre en évidence que 30% des conducteurs ne respectaient pas la vitesse de 30km/h dans cette rue.

Ainsi, des aménagements visant à ralentir la vitesse avaient été proposés aux habitants lors des réunions de proximité en 2022. Ce projet pour mémoire consiste à matérialiser des emplacements de stationnement en peinture et à poser des balises afin de réaliser un système de chicane. Ces aménagements pourraient faire l'objet d'une réalisation au cours du premier semestre de l'année 2024.

Le montant de ces travaux est évalué à 4 700 € HT et la commune bénéficie d'une subvention de 50%, soit 2 350 € dans le cadre des amendes de police.

## Projet de travaux de voirie rue de la Condamine

Dans le cadre du développement de la commune, un diagnostic de l'état des voiries a été conduit en interne afin d'établir une programmation pluriannuelle des travaux de réfection de celles-ci. La rue de la Condamine est apparue comme prioritaire. Ainsi, compte-tenu de la longueur de cette rue, celle-ci pourrait faire l'objet d'une réfection totale en 2

tranches. Ces travaux consisteraient à réaliser des trottoirs, traiter les eaux pluviales et mettre en œuvre un tapis en enrobé.

La première tranche retenue irait de la rue du Mas à la rue des Oliviers, soit le traitement de 225 ml sur les 350 ml de la rue. Cette opération pourrait avoir lieu au cours du second semestre 2024.

**Le montant de ces travaux s'élève à la somme de 120 000 € HT. La commune pourrait ainsi bénéficier d'une aide financière du Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour un montant de 16 000 € et de 29 000 € de la part de la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans au titre des fonds de concours 2023 et 2024.**

## Compostage pour tous en 2024 !

La Loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire rend obligatoire le tri des biodéchets à partir du 31 décembre 2023.

L'obligation de trier ses biodéchets à la source pour tous est un pas de plus vers la transition écologique de la France.

Qu'est ce qu'un biodéchet ? On peut les classer dans deux catégories :

- les déchets alimentaires : épilures de légumes ou de fruits, marc et filtre à café, sachets de thé, coquilles d'œufs, restes d'assiettes, déchets secs comme coques de noisettes et de noix, etc
- les déchets verts : résidus végétaux issus du jardinage tels que petites branches, feuilles, fleurs fanées, etc

Les biodéchets représentent environ 30% du contenu des poubelles d'ordures ménagères, or ces déchets sont majoritairement incinérés ce qui libère des gaz à effets de serre qui contribuent au réchauffement climatique.

De ce fait, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, chaque habitant doit avoir à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses déchets alimentaires dans les

ordures ménagères.

En ce sens, la Commune s'était engagée à proposer aux habitants un système de compostage partagé pour celles et ceux qui ne disposent pas de terrain ou qui ne souhaitent pas forcément installer un composteur à domicile.

Ainsi, 2 composteurs collectifs ont été installés : un premier, place de l'église et un second, rue le Mas à proximité de l'abri bus.

Ces installations ont fait suite à un questionnaire qui avait été distribué en boîte aux lettres aux habitants.

Par ailleurs, le Syndicat du Bois de

l'Aumône en charge de l'accompagnement et du suivi de ces composteurs, a organisé un moment de formation et de sensibilisation au profit des habitants.

A cette occasion un « bio seau » leur a été remis pour collecter les déchets alimentaires à domicile et pour pouvoir les emmener jusqu'au composteur.

Si d'autres habitants sont intéressés pour rejoindre ce dispositif, ils doivent prendre attache avec le SBA ou se rapprocher de notre référent communal, Thierry Basseux.



## Ma commune au naturel



Pour la troisième année consécutive, la commune a décidé de participer à la démarche "ma commune au naturel". C'est ainsi que le jury est venu procéder à une visite sur site au mois de juin afin de prendre connaissance de l'implication de la commune en faveur de l'embellissement et du cadre de vie. Après un accueil en Mairie par Monique Durand, adjointe à la vie locale, le jury a été accompagné pour une visite commentée dans la commune par Thierry Basseux et Gérard Coulaud,

conseillers municipaux. La remise des prix de « ma commune au naturel » s'est déroulée le jeudi 14 décembre à Chauriat et c'est avec grand plaisir que Saint-Laure s'est vue remettre le prix d'Encouragement avec en bonus un chèque de 100€ pour réaliser l'acquisition de végétaux chez un pépiniériste local. Cette récompense gratifie le travail accompli par Philippe et Thierry pour l'embellissement de notre commune sur l'année 2023 ; nous les remercions

## Conférence de la mission « haies du Puy-de-Dôme »

L'association les « haies du Puy-de-Dôme » avait choisi la commune pour organiser une conférence sur le thème "Les haies et agroforesteries, une réponse pour limiter le changement climatique". Cette soirée qui s'est déroulée à la salle des fêtes a été animée par Sylvie Monier, directrice régionale de la mission haies.

"Les haies sont une garantie de l'équilibre écologique de nos territoires". C'est par ce propos que le Maire de la commune, Grégory Villafranca, a ouvert cette conférence en accueillant les nombreux participants.

En effet, il est bon de savoir que les haies ralentissent le ruissellement des eaux de pluie, facilitent l'infiltration dans le sol, exercent un rôle de brise vent, protègent les cultures et sont un moyen de préserver la biodiversité.

Lors de cette conférence, l'association "Saint-Laure, mémoire et patrimoine" a également pu présenter son chantier d'entretien d'une haie, à savoir la haie dite de « tourne chien » qui s'étale sur plus

de 700 mètres linéaires.

Cette soirée a été riche en enseignement et a permis aux participants d'en savoir plus sur le rôle des haies.







Adjoint délégué  
Fabrice RODDIER

# COMMISSION FINANCES, AFFAIRES GÉNÉRALES, RESSOURCES HUMAINES ET SÉCURITÉ

## Éclairage public

Dès le début de notre mandat, nous avons commencé à nous pencher sur le sujet de l'éclairage public qui, rappelons-le, fonctionnait tous les jours de 18h00 à 23h00, sauf le samedi où l'extinction se faisait à minuit. Cette durée d'éclairage nocturne et parfois diurne, pose plusieurs problèmes : de consommation, d'effet de serre (via les émissions de CO2 liées à la production de l'énergie électrique nécessaire), de pollution lumineuse, et de gaspillage lié à la vétusté des installations.

### Pour quels avantages ?

Outre l'aspect économique, des enjeux écologiques et sanitaires sont à l'origine de cette décision. Des études ont démontré les conséquences de l'éclairage public de nuit sur la biodiversité et les écosystèmes, entraînant des déséquilibres de la faune et la flore.

La santé humaine est aussi affectée avec des symptômes tels que des troubles du sommeil et une augmentation du stress. **Éteindre l'éclairage public, c'est réduire la pollution lumineuse et les émissions de gaz à effet de serre.**

De plus, contrairement aux idées reçues, le maintien d'un éclairage la nuit ne prévient pas l'insécurité. En effet, l'expérience de communes ayant choisi l'extinction nocturne montre qu'il n'y a pas d'augmentation du risque d'accidents ni du nombre de délits.

Enfin, Ce dispositif entre dans le



nouveau cadre législatif du Grenelle de l'Environnement. En France, plus de 12 000 communes se sont déjà engagées dans cette démarche.

### Comment cette mesure se traduit-elle à Saint-Laure ?

Pour mémoire, depuis fin 2021, l'éclairage public sur la commune était éteint du lundi au vendredi ainsi que le dimanche de 22h00 à 6h30 et le samedi de minuit à 6h30.

À la suite d'une décision du Conseil municipal du 12 juin 2023 faisant suite à une proposition de la Commission travaux, la nouvelle norme est une extinction de 21h30 à 6h30, tous les jours et une extinction totale de l'éclairage public du 15 mai au 15 août. Sur l'aspect économique, cette initiative permet de maîtriser nos dépenses énergétiques en cette année de forte hausse des coûts.

Hausse du prix d'achat de l'électricité auprès de notre fournisseur entre 2022 et 2023 : **+ 20%**

Montant de la dépense liée à l'éclairage public à fin Août **2022 : 3 290 €** et à fin août **2023 : 3 651 €**

Le delta est de + 361 € ; ce qui représente « seulement » une **hausse de 11%**.

Les habitants sont invités à signaler toute anomalie qu'ils pourraient

constater sur l'éclairage public de la commune à la mairie ou à l'adjoint en charge du dossier : **Christian Blanchard au 06.48.77.22.52**

## Taux d'imposition 2023

En ce qui concerne l'année 2023, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux (foncier bâti, foncier non-bâti et taxe d'habitation).

En effet, les taux sont restés fixés de la manière suivante en 2023 :

- 38,27 % pour la taxe foncière bâti
- 94,74 % pour la taxe foncière non-bâti
- 9,62 % pour la taxe d'habitation (résidences secondaires)

Néanmoins, les habitants ont pu voir le montant de leurs impôts fonciers évoluer. L'augmentation constatée sur les taxes foncières bâti correspond à une revalorisation des bases fiscales votée par l'Etat en corrélation avec l'inflation. Cette évolution pour l'année 2023 est de 7,1 %.

## Recensement

Cette année, la commune de Saint-Laure réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **18 janvier 2024**.

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur en l'occurrence Valérie Lobrot, Agent municipal de la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également, plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés et les logements...

### Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

**C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !**  
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

**C'est encore plus simple sur Internet !**  
Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

**C'est sûr !**  
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus  
le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

Le recensement de la population est gratuit !

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : La mairie de Saint-Laure au 04.73.33.20.21 ou [mairie@saint-laure.fr](mailto:mairie@saint-laure.fr)

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

## Indemnités des élus

Les fonctions de maire et d'adjoint donnent lieu à des versements d'indemnités de fonction, destinés à compenser les frais courants inhérents à leur mandat. Pour Saint-Laure, le montant total des indemnités perçu par le Maire et les Adjointes est de 1 916,99 € mensuel.

Depuis notre installation en 2020, nous avons décidé de reprendre l'Association des Elus de Saint-Laure, héritée de nos prédécesseurs. Elle est composée du Maire et des 4 Adjointes et est financée par ses membres sur la base de 10% de leurs indemnités mensuelles.

Pour l'année 2023, le montant des recettes de l'association est de 2 300,88€.

Avec ces cotisations, l'association des élus de Saint-Laure a financé, entre autres, les traiteurs à l'occasion des vœux du maire, l'apéritif-dinatoire du 13 juillet, les décorations et les boissons pour le repas des Aînés et l'adhésion de tous les membres du Conseil à l'assurance des élus. Ces dépenses prises en charge par l'association sont des dépenses en moins sur le budget communal.

## Budget et finances

Chaque année, les collectivités doivent présenter le budget annuel. Il permet de prévoir toutes les opérations qui seront réalisées durant l'année. C'est l'acte le plus important d'une collectivité. Un budget correspond à l'ensemble des ressources et des dépenses de l'année afin de mener à bien les projets de la municipalité. Il est voté par le Conseil municipal. Le budget est un document prévisionnel permettant au Maire d'engager des dépenses et de percevoir des recettes.

### Le budget est composé de 2 sections :

- La section de fonctionnement d'un montant prévisionnel de 385 669,90 € pour 2023.

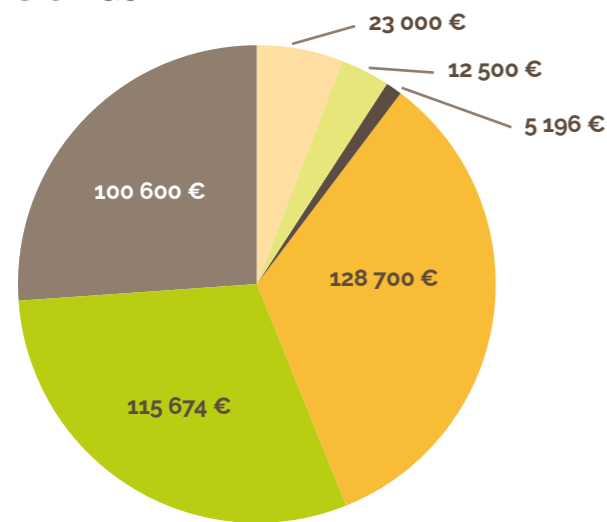
La section de fonctionnement qui comprend les opérations relatives au fonctionnement courant et régulier de l'administration de la collectivité et des services publics (produits de la fiscalité locale, charges de personnel, dépenses courantes...)

- La section d'investissement d'un montant prévisionnel de 539 062,19 € pour 2023.

La section d'investissement comprend les opérations qui modifient le patrimoine de la collectivité (acquisitions immobilières, travaux, constructions...).

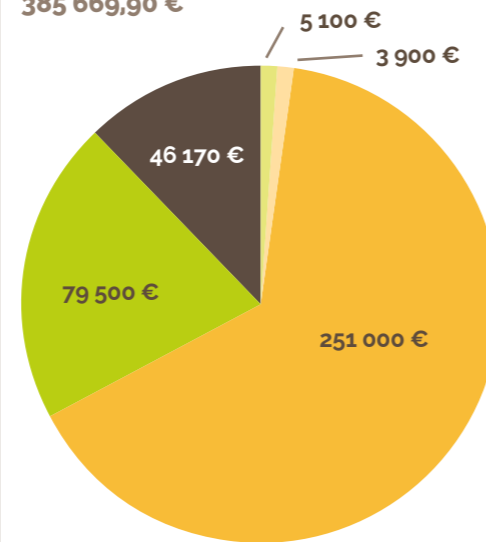
Les deux sections doivent être équilibrées, c'est à dire que les dépenses et les recettes doivent être identiques, il s'agit d'une obligation légale.

Répartition des dépenses prévisionnelles de fonctionnement 385 669,90 €



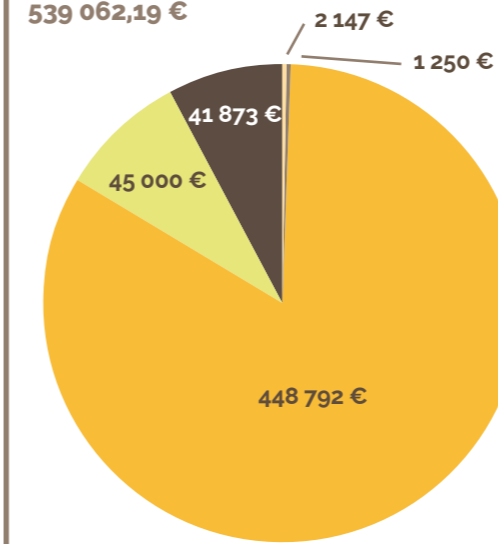
- Autres charges de gestion courante
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Charges financières
- Opérations d'ordre en section

Répartition des recettes prévisionnelles de fonctionnement 385 669,90 €



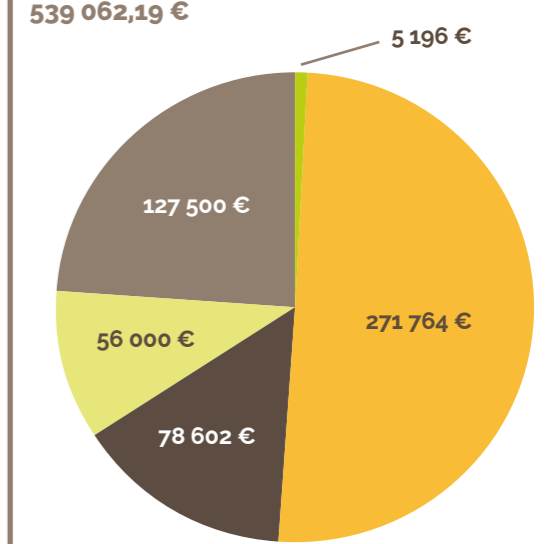
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Excédent antérieur reporté de fonctionnement
- Autres produits de gestion courante
- Produits de services

Répartition des dépenses prévisionnelles d'investissement 539 062,19 €



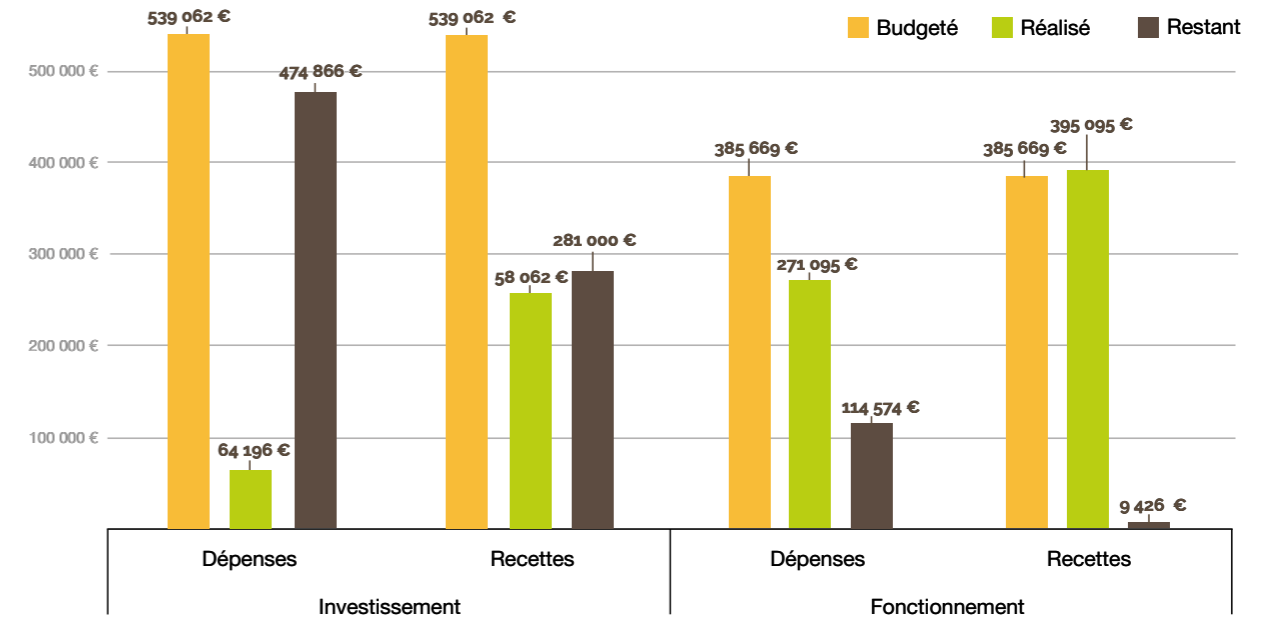
- Immobilisation corporelles
- Remboursements d'emprunts
- Immobilisations incorporelles
- Autres immos financières
- Subvention d'équipement

Répartition des recettes prévisionnelles d'investissement 539 062,19 €



- Subventions d'investissement
- Solde d'exécution d'investissement reporté
- Emprunts et dettes assimilées
- Dotations fonds divers réservés
- Opérations d'ordre entre sections reportées

### Etat des recettes et des dépenses au 6 décembre 2023



« Le budget primitif (prévisionnel) voté pour l'année 2023 aura été marqué par un niveau d'investissement maîtrisé : début des études du pôle rural, acquisition d'une épaveuse, reprise de toiture des ateliers municipaux, travaux électriques... Des provisions ont été réalisées en section d'investissement afin d'anticiper les travaux de voirie de la rue de la Condamine (tranche 1) et du pôle rural. »





Adjointe déléguée  
Delphine BARGIBAU

## COMMISSION AFFAIRES ASSOCIATIVES, CULTURELLES ET ENFANCE JEUNESSE

### La balade imaginaire du CMJ



Le 16 septembre a eu lieu la première balade imaginaire organisée par le Conseil Municipal des Jeunes. Ce sont plus de 100 personnes dont une cinquantaine d'enfants qui ont participé à cet événement sur un parcours de 2,07 km où les petits et grands ont pu rencontrer de drôles de personnages répartis sur 11 scènes de dessins animés ou films. Les enfants ont pu défiler leurs personnages imaginaires et maléfiques.

À leur arrivée à la salle des fêtes, des stands les attendaient pour leur plus grand plaisir : pêche aux canards, chamboule tout, maquillage... Tous les enfants se sont vus remettre un sac contenant des petites surprises. Bien évidemment : crêpes, gaufres, caramel, tout fait maison étaient au rendez-vous.

Les élus du CMJ, ainsi que la Municipalité tiennent à remercier tous les participants et les bénévoles qui ont beaucoup œuvré pour la réussite de cette première édition.

### Après-midi citoyenne du 9 septembre

Nouvelle édition en 2023 : A l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, les habitants et les jeunes élus du CMJ ont participé au désherbage du cimetière et du Monument aux morts. Même avec un grand

soleil, et une chaleur étouffante, les bénévoles n'ont pas hésité à sortir pioches, piochons, binette, serfouette...

Un grand merci aux participants et à l'année prochaine !



### Stand gâteaux pour Octobre Rose

Les élus du CMJ prennent à cœur toutes les actions de solidarité que mènent notre municipalité.

Aussi, c'est tout naturellement qu'ils ont souhaité participer à leur façon à la balade en rose organisée le 22 octobre.

Ils ont réalisé différents gâteaux et les ont proposés à la vente. Cette initiative a permis de récolter 120 €

qui ont été versés à la Ligue contre le cancer.

Bravo à eux pour leur initiative !



### Atelier et marché de Noël du CMJ



Chaque année, les jeunes élus ont confectionné des étoiles de Noël. De plus, Patrick, conseiller municipal, a proposé gracieusement des objets en bois faits mains. La vente de ces objets lors du marché de Noël qui a eu lieu le dimanche 10 décembre permettra de financer les projets du CMJ tout au long de l'année 2024. Cette année, une nouveauté gourmande s'est invitée sur le stand : le caramel beurre salé fait maison qui a remporté un franc succès. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de l'atelier de Noël du CMJ.

### Chasse aux Œufs et aux Trésors

Cette année, le CMJ s'est vu confier la mission de la Chasse aux Œufs. Nos jeunes élus ont souhaité élargir la participation des jeunes du village jusqu'à 17 ans.

Il y a donc eu 3 événements en un, à savoir :

- Une chasse aux œufs pour les enfants de 2 à 9 ans,
- Une chasse aux œufs pour les jeunes de 10 à 13 ans
- Et une autre chasse aux œufs pour les ados de 14 à 17 ans.

La recherche de tous les trésors s'est déroulée dans le jardin privé et féérique de Michel et Joëlle le samedi 25 mars.

Après avoir arpenté en tous sens le terrain pour découvrir les divers trésors cachés, et s'être régalez de crêpes confectionnées sur place à la taverne du CMJ, les petits sont repartis avec leur panier rempli de chocolats de toutes sortes ; les plus grands et les plus perspicaces ont reçu en cadeau des places pour B'UP (activité d'escalade) et pour Flyin Clermont (simulateur de vol).

Bravo à Maëlys, Lilian et Zélie qui ont trouvé l'Œuf d'Or et ce n'était pas facile !

Merci à tous les bénévoles pour cette superbe journée !

### Renouvellement du CMJ en 2024

Le mandat des élus du CMJ actuel va se terminer en 2024 et va donner lieu à de nouvelles élections.

#### Qui va prendre la relève ?

Cette nouvelle mandature s'adresse aux jeunes qui sont nés entre 2009 et 2015.

Les intéressé(e)s peuvent retirer en mairie le dossier d'inscription avec l'obligation de le retourner avant la date limite du 27 janvier 2024.

Les candidat(e)s pourront faire leur campagne électorale jusqu'au samedi 10 février 2024, date des élections qui se dérouleront de 10h00 à 12h00 à la salle du Conseil et des mariages de la mairie.

Le CMJ est composé de 9 membres dont un Maire, un 1<sup>er</sup> adjoint et un 2<sup>e</sup> Adjoint.

Tout enfant né entre 2009 et 2015 est électeur et doit retirer sa carte d'électeur à la mairie si celle-ci n'est pas arrivée au domicile.

Le résultat des élections sera proclamé après dépouillement le samedi 10 février 2024 à compter de 12h00.







Adjointe déléguée  
Monique DURAND

## COMMISSION COMMUNICATION ET VIE LOCALE



### Réunions de proximité 2023

d'échanger sur vos attentes et sur les projets municipaux lors de 6 rencontres au plus près de chez vous. Ces rendez-vous ont permis comme à chaque fois d'échanger de manière directe avec le Maire et les élus municipaux et se sont déroulés dans un climat très respectueux et positif.

Ces espaces de dialogue permettent également à l'équipe municipale d'apporter un meilleur éclairage et

une meilleure compréhension des décisions prises au quotidien. Ces rencontres ont également permis d'écouter, de mieux appréhender les attentes des habitants de la commune mais aussi d'entendre les opinions de chacun sur les projets futurs de la municipalité. L'équipe municipale tiens à remercier tous les habitants qui sont venus à sa rencontre. Rendez-vous en 2024 !

Comme chaque année depuis 2020, l'équipe municipale vous donne la possibilité

### En octobre Saint-Laure en rose

Dans le cadre d'Octobre Rose, la mairie de Saint-Laure a décoré sa façade en rose. Avec Thierry, Conseiller municipal, le CCAS, les membres du CMJ et la Ligue contre le Cancer, des activités ont été organisées pour collecter des dons afin d'aider les chercheurs dans la lutte contre cette maladie. Aussi, le dimanche 22 octobre 2023, il a été proposé aux habitants une balade autour de Saint-Laure d'environ 5km - A l'arrivée, les participants se sont vus offrir un moment de convivialité autour d'un verre de l'amitié - Ils ont pu acheter des gâteaux dont certains ont été offerts par ATyp'eat et le Chou Croquant, des plantes et des fleurs, des goodies (pin's, stylos, ...). Le montant total des dons déposés a été de 1 640 €. Merci à toutes et tous pour avoir fait de cet événement une réussite.



## AFFAIRES SOCIALES - CCAS

Chaque année, le CCAS de Saint-Laure se mobilise en organisant différents événements pour tous les âges dans un but d'informer, d'écouter et de divertir. Cette année 2023 a vu différentes manifestations que nous vous laissons découvrir :

### En mai Conférence du CIDFF

(Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) concernant le droit à la consommation.

Cette conférence s'est tenue le samedi 20 mai à la mairie. Le CCAS avait fait venir une juriste du « CIDFF Puy de Dôme », Madame Petot, avocate en retraite mais toujours engagée dans la défense des intérêts des personnes confrontées à des situations difficiles tant d'un point de vue financier que moral.

consommation puisse s'adresser à cet organisme et avoir des conseils pour les aider à éviter les aléas de situations commerciales complexes telles que dans le domaine des assurances, de la téléphonie, des achats lors de foires, l'endettement, les pratiques des maisons de crédits, les emplois Cesu, etc.

Suite aux échanges et remarques des participants, le CCAS s'est concerté et a décidé à l'unanimité d'adhérer au CIDFF pour une cotisation annuelle de 150 €. Ceci afin que tout(e) habitant(e) rencontrant des problèmes dans les domaines des droits aux femmes, de la famille et de la

Si besoin, vous pouvez contacter : le CCAS de Saint-Laure - 04.73.33.20.21 ou directement le CIDFF - Clermont-Ferrand - Tél. 04.73.25.63.95. Brochure en mairie.



### En novembre Saint-Laure au théâtre



Le samedi 4 novembre 2023, le CCAS a proposé aux habitants une pièce de théâtre, « Tailleur pour dames », de Georges Feydeau et interprétée par la troupe : Les Coqueluches de Saint-André. Notre salle des fêtes n'étant, malheureusement, pas adaptée pour ce genre de représentation, il a été fait appel à Monsieur Philippe Cartailier, maire de Saint-Ignat qui n'a pas hésité à mettre gracieusement à disposition sa salle des fêtes. Merci pour ce geste fort apprécié qui a permis de proposer des places à un prix modéré. Le temps pluvieux et fort venteux n'a pas découragé les 70 spectateurs venus découvrir cette mythique comédie et rire des péripéties en cascade des acteurs et passer un moment de convivialité autour d'un verre de cidre et de crêpes faites maison. La troupe a tenu à remercier le CCAS de Saint-Laure pour sa collaboration en lui versant un don de 100 €.



## En novembre Saint-Laure à l'heure des J.O. 2024



La municipalité et le CCAS de Saint-Laure en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire (PAH) et le service sports de RLV ont organisé du 18 au 25 novembre 2023 une exposition sur le thème « Jeux olympiques – En route vers Paris 2024 ». Elle était composée de 14 kakémonos retraçant l'histoire de l'olympisme à travers les personnalités, les objets et les arts et ce, depuis l'Antiquité à nos jours. Un concours Quiz « Prenez-vous aux jeux ! » a été proposé aux enfants de 7 à 12 ans avec des peluches, pin's, livres à l'effigie de la mascotte des JO 2024. La médiathèque a participé en proposant à la lecture plusieurs livres autour de cet événement. L'exposition s'est terminée le samedi 25 avec une conférence animée par Virginie Gévaudant (PAH / RLV) fort appréciée des participants et qui s'est clôturée par un verre de l'amitié.

## En décembre Le repas des Aînés

Le dimanche 3 décembre, à midi, le CCAS a eu le plaisir d'organiser le repas des Aînés de la commune. Cette année, il y a eu une cinquantaine de personnes qui a participé à ce repas préparé par le traiteur Le Gourmet Fiolant et a pu apprécier ce moment de retrouvailles autour d'une table décorée par les membres du CCAS. Pour les Aînés qui n'ont pas pu

venir pour raison de santé, il leur a été offert un panier garni, remis par les membres du CCAS le samedi 2 décembre. Notre Aînée qui est en Ehpad n'a pas été oubliée et a reçu un colis composé de produits de bien-être.



## En décembre Goûter de Noël des enfants

Saint-Laure à l'heure du Goûter du Père Noël : Le dimanche 10 décembre, le Père Noël était invité par le CCAS qui en partenariat avec Le Comité des Fêtes de la commune a offert, après le spectacle de Noël, un gouter gourmand aux enfants de 3 à 12 ans de la commune. Entre les cadeaux et les gâteaux, nous pouvons confirmer sans trop nous avancer que les enfants comme les grands ont passé un superbe moment de surprises, de gourmandises et sont repartis avec plein d'étoiles dans les yeux... ça a dû être long pour eux d'attendre le 25 ! Sachez que votre CCAS anime une action générale de prévention, d'aides sociales dans la commune,

en liaison étroite avec les institutions publiques et privées et se révèle être le premier point d'accueil pour les personnes intéressées. Le Président, Grégory Villafranca, et les membres du CCAS vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année 2024 !



## CLIC Ateliers

Depuis 3 ans, le CCAS via la municipalité de Saint-Laure met à disposition des locaux au CLIC Riom Limagne Combrailles afin que cette association Réseau Séniors puisse proposer des ateliers collectifs gratuits aux habitants de plus de 60 ans de notre commune. Ces ateliers sont fort appréciés ; cette année, 2 ateliers ont été programmés : atelier « Mémoire » et atelier « numérique ». Malheureusement, le CLIC n'a pu proposer un choix plus important faute de financements ou de professionnels compétents qualifiés.

Pour 2024, le CLIC a invité le CCAS de Saint-Laure à se positionner sur les thématiques qu'il souhaiterait accueillir sur la commune. Il a été programmé divers ateliers afin d'intéresser le plus de personnes possibles comme par exemple : la nutrition, le bien-être, l'habitat, les activités manuelles, les activités physiques. De plus, une nouvelle thématique a été proposée :

conférences concernant par exemple la prévention aux arnaques ou l'initiation aux premiers secours.

Le CCAS informera, par flyer, chacune des personnes de la commune concernée sur les dates des ateliers qui auront été retenus.

\* CLIC signifie Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie



## Elu référent Séniors

Dans le cadre de ses missions, le CLIC doit travailler en lien étroit avec les élus des 138 communes de son territoire, permettant ainsi de proposer, à service égal, un accompagnement comme par exemple la mise en place d'aides humaines, matérielles, financières ou autres selon les besoins repérés, et également, de conseiller pour toute démarche comme l'entrée en établissement (EHPAD par exemple). Aussi, pour Saint-Laure, le Conseil municipal, tenu en date du 15 septembre 2023, a désigné

Monique Durand – Adjointe et Vice-Présidente du CCAS, auprès du CLIC Riom Limagne Combrailles, à la fonction d'Elue Référente Senior pour la commune. Elle peut être jointe par mail : monique.durand64@outlook.fr et pour un RV au 04.73.33.20.21 (Secrétariat de la mairie)

Il est à noter que le CLIC porte également un Espace Ressource des Métiers de l'Autonomie pour l'accompagnement des professionnels.



Comment  
contacter le CLIC ?

Association Réseau Séniors  
CLIC Riom Limagne Combrailles  
51 rue Lafayette 63200 Riom  
04 73 33 17 64  
secretariat@clic-riom.fr  
www.clic-riom.fr



# CÉRÉMONIES 2023

## Cérémonies du 8 mai

Les habitants étaient venus en nombre à l'occasion de la cérémonie commémorative qui marquait le 78<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

A l'issue de l'allocution du Maire, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont fait lecture des soldats tombés au champs d'honneur. Ils ont également pu lire chacun à leur

tour, une partie du poème de Paul Eluard "Liberté".

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du corps de sapeurs-pompiers du centre de première intervention de Saint-Ignat-Surat-Saint-Laure, des portes drapeaux, ainsi que de la batterie fanfare l'épi d'or d'Entraigues.



## Commémoration du 105<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918



C'est sous la générosité des rayons de soleil que l'assistance est venue nombreuse pour participer à cette cérémonie commémorative.

Cette commémoration a été marquée par une intervention personnelle de Kélyia Maire du Conseil Municipal des Jeunes.

Les membres du CMJ ont quant à eux donné lecture du poème de Jacques-Hubert FROUGIER intitulé 14-18 "Folie meurtrière" et du nom des enfants de notre commune morts pour la France lors de ce conflit.

La municipalité remercie les portes drapeaux, les sapeurs-pompiers du centre de Saint-Ignat - Saint-Laure - Surat, la Batterie Fanfare l'épi d'or d'Entraigues ainsi que les habitants pour leur présence.



## Festivités des 13 et 14 juillet

La municipalité avait convié comme chaque année les habitants de la commune à partager le 13 juillet au soir un apéritif concert animé par l'orchestre de Damien Chaucot. Ce moment très convivial a permis de rassembler toutes les générations, et d'accueillir plus particulièrement les nouveaux habitants.

Cette soirée festive s'est poursuivie par une retraite aux flambeaux en présence de nombreux enfants pour rejoindre le stade ou un feu

d'artifice a pu égayer les visages des plus petits, comme des plus grands. Nos sapeurs-pompiers locaux ont ensuite clôturé cette soirée du 13 juillet par le traditionnel bal populaire en plein air.

Une cérémonie protocolaire s'est ensuite tenue le 14 juillet avec un dépôt de gerbe au monument aux morts et un discours du Maire. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de la batterie fanfare l'épi d'or d'Entraigues.





## BIEN VIVRE ENSEMBLE

### Élagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

La commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire ou locataire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage ; les frais afférents aux opérations étant à la charge des riverains négligents.



### Le Raisin d'Amérique, une plante toxique et invasive



Originaire d'outre-Atlantique, le raisin d'Amérique s'est acclimaté dans de nombreuses régions d'Europe, menaçant leur biodiversité.

Cette plante est toxique pour les humains, voire mortelle pour de nombreux animaux.

La propagation rapide de la plante, dont les graines sont souvent disséminées par les oiseaux qui s'en nourrissent, en a fait un fléau dans la majorité de nos régions. Seule une pioche et de l'huile de coude vous permettront d'extirper cette vigoureuse racine pivotante. Protégez vos mains, car la sève peut provoquer des dermatites graves. Pour plus de renseignements sur cette plante présente sur notre territoire, merci de vous rapprocher de Philippe ou de Thierry.

### Stop aux dépôts sauvages !

Très régulièrement, des dépôts sauvages de gravats, de déchets verts et d'ordures ménagères jonchent nos chemins. Ce type d'incivilités a pour conséquence de nuire à la propreté publique et peut occasionner des accidents (envols, pollution...). Il faut savoir qu'une plainte est systématiquement déposée auprès de la gendarmerie.

Nous rappelons aux contrevenants que l'article R 635-8 du code pénal prévoit des sanctions pouvant aller jusqu'à 1500 € d'amende avec confiscation du véhicule. En 2023, 4 plaintes ont été déposées par la commune.

Nous remercions particulièrement les adhérents de la société de chasse de Saint-Laure qui se sont mobilisés, cette année, pour trier et évacuer vers la déchèterie d'Ennezat un important dépôt sauvage sur le chemin du Bosquet.

La municipalité met tout en œuvre afin de préserver notre environnement. Il appartient, également, à chacun d'entre nous de veiller à la propreté de nos rues, nos chemins et de nos espaces publics.



## FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations se sont retrouvées sur la place de la mairie le samedi 9 septembre. Ce forum a pour objectif de les rencontrer et d'échanger avec les habitants et ainsi, de faire découvrir leurs activités et projets festifs pour la nouvelle saison 2023/2024 et également, point important : de leur permettre de recruter de nouveaux adhérents et bénévoles. Cette rencontre, sous un soleil radieux, a été fort conviviale et s'est clôturée par un pot de l'amitié offert par la municipalité.



Associations	Contacts	Coordonnées
Le Comité des Fêtes	Sebastien Verhulst	06 65 16 30 12 aacsaintlaure@gmail.com
Place du Village	Jean-Michel Ducrohet	06 86 20 26 49 jeanmichel.ducrohet@free.fr
Le VII des bazets	Léo Bonnet	leobonnet63@gmail.com
La Dynamite	Martine Merle	06 64 65 95 92 maxmerle@orange.fr
La Ligue contre le cancer	Joëlle Wojtas	jo.pignol@laposte.net
Tennis Club de Saint-Laure	Cyril Merle Christine Pignol	06 24 99 04 90 06 75 85 80 97
Team Loisirs Enduro	Yoan Chapeyron	yanouchap@hotmail.fr
Société de chasse de Saint-Laure	Lionel Pradel	liocordiste@yahoo.fr
Saint-Laure, Mémoire et Patrimoine	Isabelle Fournier	ifournier.patrimoine@orange.fr saintlaurepatrimoine@gmail.com
L'amicale des Sapeurs Pompiers Saint-Ignat, Surat, Saint-Laure	Jean-Pierre Bellan	06 37 01 08 00
Intervil'Limagne (intervillage)	Thierry Basseux	04 73 33 26 19 th.basseux@gmail.com
La médiathèque	Joëlle Wojtas	jo.pignol@laposte.net
Balinzat	Gilles Jammet	06 88 49 60 72 balinzat@orange.fr
FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie)	Pierre Robillon	



## Le Comité des Fêtes

L'année 2023 fut une nouvelle fois riche en événements pour le Comité des Fêtes de Saint-Laure. Cette année encore, nos membres bénévoles se sont investis pour faire vivre notre village. Nous avons pu proposer à l'ensemble des Bazets de nombreux moments festifs.

La traditionnelle fête des escargots s'est déroulée dans une folle ambiance et a affiché complet.

Le mois de juin a vu le retour du Festival des 2 Rivières dont le succès ne se dément pas et dont l'organisation mobilise le Comité des Fêtes mais aussi des habitants

sans qui rien ne serait possible.

Le traditionnel banquet du 14 Juillet n'a pu avoir lieu une nouvelle fois en raison du manque de bénévoles disponibles à cette date.

La fin d'année est réservée aux manifestations pour les enfants du village qui sont nombreux à répondre présents pour Halloween et surtout le spectacle de Noël. C'est, en effet, grâce au succès des autres animations qu'il est possible de financer et d'offrir ce moment de partage autour du Père Noël.

L'association fonctionne grâce à l'investissement et la motivation dont nous faisons preuve mais aussi

de l'aide précieuse et nécessaire de certains d'entre vous.

Le début d'année sera l'occasion pour le Comité des Fêtes de vous donner rendez-vous à notre assemblée générale au cours de laquelle nous élirons un nouveau bureau. N'hésitez pas à nous rejoindre pour nous prêter main-forte même de manière temporaire, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !



### Fête des escargots

Pour la 42<sup>e</sup> édition de la fête des escargots, vous avez été très nombreux à venir déguster la fideua qui faisait son

grand retour ! C'est dans une ambiance musicale très festive que s'est prolongée la soirée jusqu'au bout de la nuit.



## Festival des 2 rivières



La météo capricieuse nous a forcés à organiser le festival en intérieur mais il en faut plus pour nous décourager. Le public a une nouvelle fois répondu présent faisant de cette nouvelle édition un succès. La programmation musicale appréciée de tous et l'ambiance familiale font de cet événement une date importante pour Saint-Laure et ses environs !



## Halloween

A l'occasion d'Halloween, une foule de petits monstres et créatures en tout genre a fait le tour du village pour une récolte de friandises abondante. Le goûter partagé à la cabane a permis à chacun de repartir avec son sac de bonbons. Un grand merci aux habitants pour leur générosité.





## Noël

Le 10 décembre a eu lieu le désormais traditionnel Marché de Noël qui s'est tenu autour de la Mairie. Plus d'une vingtaine d'exposants étaient présents : produits locaux, créations artisanales et de quoi régaler les papilles. Les visiteurs ont été nombreux et ont pu trouver leur bonheur au gré des stands. La journée s'est poursuivie avec le spectacle assuré à la salle des Fêtes par le clown Flashydance. Après la représentation les petits Bazets ont reçu la visite du Père Noël qui est venu leur remettre un cadeau. Le goûter offert par le CCAS a clôturé cette belle journée qui a ravi les enfants mais aussi les parents.



## Le VII des Bazets

Chers Bazets, Une fois n'est pas coutume, la vingtaine de joueurs du VII des Bazets ont le plaisir de vous annoncer que la quinzième saison du club vient de commencer ! Pour l'occasion, l'année à venir s'annonce riche en événements ! Le repas « truffade » s'est déroulé le 25 Novembre. La vente des habituels calendriers a eu lieu en fin d'année. Différentes rencontres seront organisées et communiquées sur la page Facebook du Club tout au long de la saison. N'hésitez pas à venir nous soutenir ! Pour finir, la bougie de ce 15<sup>e</sup> anniversaire sera soufflée lors du Tournoi à VII du 1<sup>er</sup> juin 2024 !



Alors, débutants ou confirmés, filles ou garçons, rejoignez-nous sur le stade des pissenlits, le vendredi soir à 19h00 pour vivre avec nous cette belle année à venir ! Pour toutes réservations et informations, n'hésitez pas à nous contacter sur les réseaux ou au : 06 34 39 38 09 (Léo) 06 22 37 60 31 (Maxime) I pour VII, tous Bazets !

N'hésitez pas à revenir vers nous si besoin.

Bien à vous, Maxime Laforge.  
[maximelaforge@hotmail.fr](mailto:maximelaforge@hotmail.fr)  
 06 22 37 60 31



## Place du Village

**Ouverte à tous !**

- Où chacun exprime ses souhaits, échange ses idées, propose ses conseils en jardinage, bricolage, informatique, couture, cuisine, arts créatifs, ...  
 A ce jour, 62 familles de Saint-Laure ont exprimé leurs souhaits et propositions listés « à la Prévert » : Cinéclub, jeux de société, atelier de couture, cuisine ancienne, jardinage, comptabilité, activité parents-enfants, menuiserie, anglais, judo, yoga, Théâtre, Zumba, atelier de pâtisserie, échange de recettes, rencontrer les voisins, aides aux devoirs, Club Ados, dîner de voisins, BLABLAZET, pain, multiservices solidaires, lieu de rencontre entre ados, cours d'informatique, Patchwork, dentelle aux fuseaux, convivialité, lieu de danse, atelier de jardinage pour enfants, tricot,

activités manuelles enfant, dessin, peinture, création en pâte à sel, troc plantes - légumes - boutures, marche, randonnée, retaper des meubles, atelier mémoire, rencontrer plus de monde, copains, copines, partage fruits et légumes, jardin partagé, croquet, fleurir Saint-Laure, propose du repassage et petite couture pour augmenter ma retraite, activités pour les jeunes, VTT, réparation, dépannage, plan sur ordinateur, conseil en placement financier, proposition d'eau déminéralisée, conseil en chauffage et pompe à chaleur, etc...  
 A vous de choisir et de compléter cette liste !

Pour en savoir plus : 06.86.20.26.49



Nous avons déjà **le café du 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h00 à 12h30.**  
 Nous vous proposons aussi un « **Apéro Partagé** » **le 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 18h30 à 20h30** dans la salle dite des Chasseurs, à côté de la place des Chaînes. Chacun apporte ce qu'il veut !  
 Son but est de créer du lien social :  
 - En faisant connaissance avec les nouveaux (et les anciens) habitants de la commune



## La Dynamite

Comme chaque année, la reprise des cours s'est bien passée.  
 Il reste quelques places disponibles le lundi de 18h30 à 20h00 pour le cours de Qi Gong. N'hésitez pas à me contacter au : 06.64.65.95.92 pour plus de précisions.  
 Nous remercions nos monitrices : Hombeline, Danièle, Laetia et Nadine qui nous apportent du dynamisme et surtout, du bien-être. Des stages seront prévus dans le courant 2024 qui seront ouverts à tous les habitants de Saint-Laure. Vous serez informés sur la page Facebook de la commune dès que nous aurons plus d'informations. Cette année, nous avons retrouvé des photos qui ont juste 30 ans et nous vous en faisons profiter.

La Présidente : Martine Merle.



## La Ligue contre le cancer

Comme chaque année, un bref résumé des actions faites au niveau de la commune :

- 15 avril : Cueillette et vente de tulipes – Total recettes : 684 €.
- 13 mai : Concert musique au sein de l'église – Total recettes : 1 279 €.
- 27 août : Marche traditionnelle à partir d'Ennezat – Recette Saint-Laure : 195 €.

- 22 octobre : Octobre Rose : marche autour de Saint-Laure avec vente de gâteaux, de plantes et fleurs, de goodies - Recette : 1640 €.

Nous espérons que vous avez passé une très bonne année malgré la grosse chaleur ! Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2024 ! Merci à tous pour votre générosité !



## Tennis club Saint-Laure



En effet, les rencontres se jouant uniquement le dimanche et exceptionnellement le samedi après-midi, il faut s'organiser. Nous rappelons également que pour adhérer au Club de Tennis, il faut prendre une carte annuelle avant 15 septembre de l'année pour être inscrit en compétition. Il n'y a pas de date pour une adhésion pour le Tennis Loisirs.

Pour les renseignements sur les adhésions et les tarifs, vous pouvez faire le 06.75.85.80.97 ou le 06.24.99.04.90. Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2024 !



Notre vide-greniers du mois de juillet a été un succès. En effet, en association avec le RUGBY de Saint-Laure, il a été possible de faire plus de restauration notamment les « saucisses-frites » très appréciées. Tout le monde a travaillé dans une bonne ambiance et c'est à refaire. Le bénéfice a été conséquent pour chaque club.

En ce qui concerne les compétitions :  
 • L'équipe masculine a engagé une équipe en +35 en octobre et a participé à la finale de leur groupe,  
 • Une équipe en mai a été inscrite,  
 • L'équipe fille a également été engagée en +35 et en mai.  
 Cette année, il est décidé de faire une entente hommes avec l'équipe des Martres sur Morge comme pour les dames avec Chappes.

## Team Loisirs Enduro

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé au loto et au tournoi de pétanque que nous avons organisé en 2023. Le jour du tournoi de pétanque, la bonne humeur et le partage étaient au rendez-vous. Il s'en est suivi un agréable moment autour d'un barbecue où nous espérons vous revoir nombreux l'an prochain.



## Société de Chasse de Saint-Laure

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 8 septembre. Trois Chasseurs ont mis un terme à leur passion, dont notre doyen d'âge Marcel qui totalise 61 permis de chasse. Par ailleurs, nous accueillons trois nouveaux chasseurs : Noël, Alex et Céline. Céline a rejoint le bureau de l'association en tant que trésorière. La cotisation annuelle a été fixée à 120 €. Comme dans un grand nombre de communes aux alentours, le lièvre est plus rare cette année sur notre territoire, mais reste bien présent

malgré tout. La chasse au petit gibier est quelque peu perturbée par une sécheresse excessive, les chiens de chasse n'étant pas dans les meilleures conditions de recherche du gibier. Il me semble que la population au chevreuil soit en hausse d'après les repérages effectués par les chasseurs. Plusieurs projets sont en discussion avec la fédération départementale, les chasseurs et les communes riveraines. La chasse permet de maintenir l'équilibre de l'éco-système.





## Saint-Laure Mémoire et Patrimoine

**Notre assemblée générale s'est déroulée le 21 février. Il a été procédé au renouvellement des membres du bureau ; Marie Bailly est venue compléter la liste. Le montant de la cotisation annuelle est inchangé à 10€.**

**Nous comptons à ce jour 32 adhérents.**

### Chantier entretien de haies



Les activités 2023 ont débuté par une « note végétale ». En effet, le chantier de taille de la haie de « Tourne chien » d'une longueur de 700 m a été réalisé les 9 et 10 mars.

Après avoir reçu les conseils avisés de Pierre Bordage « Mission Haies Auvergne Rhône Alpes », une dizaine de membres de l'association, accompagnée de Philippe, agent technique communal, s'est mise à l'ouvrage. La taille des branches

basses sur les arbres de haut-jet et l'abattage d'essences indésirables ont nécessité l'utilisation de tronçonneuses, sécateurs de force, scies égoïnes... ainsi que du tracteur communal avec chargeur et d'un tracteur supplémentaire avec remorque pour l'évacuation des branchages (pas moins de 12 remorques). Par ailleurs, 6 stères de bois de chauffage ont été extraits du chantier.



### Plantation de vigne

Nous restons dans le patrimoine végétal avec le projet de plantation d'une vigne aux abords de la « villa du repos », constituée de 2 tonnes de vignes accolées. Après avoir obtenu une aide financière du département, ce chantier, conduit en étroite collaboration avec les instances municipales, a débuté à l'automne 2023 et se poursuivra en 2024. Cette plantation de 3 rangées de ceps de vigne renforcera l'identité

de notre village et son aspect patrimonial.

Nous prévoyons une animation autour de l'histoire de la vigne à Saint-Laure (les vendanges, le vin, l'alambic). Merci à tous ceux qui nous feront partager des documents, photos, témoignages, objets pour nous aider à réaliser ce projet.

Mail :

[saintlaurepatrimoine@gmail.com](mailto:saintlaurepatrimoine@gmail.com)

Site internet :

<http://saintlaure-patrimoine.fr>



### Visite du moulin



Le 5 avril, 18 membres de l'association se sont rendus au moulin à farine de blé de Limagrain pour une visite commentée, qui, de l'avis général a suscité beaucoup d'intérêt et de curiosité.



## Sapeurs pompiers de Saint-Ignat / Surat / Saint-Laure

La fin d'année 2022 a été assez complexe pour notre centre d'interventions avec la menace de fermeture et le vol de notre fourgon.

Nous avons tout de même maintenu nos engagements et notre présence au marché de Noël de Saint-Laure pour la vente des huîtres et pour profiter d'un moment convivial.

Les réjouissances de l'année 2023 ont débuté le 21 janvier avec une belle Sainte-Barbe sous la neige qui annonçait plusieurs rebondissements. Il avait été évoqué une fermeture diurne de la caserne ainsi que le non-remplacement du VPI (volé et brûlé quelques mois plus tôt). Ce jour-là, il n'en est plus question, avec une promesse de la part de nos responsables politiques de ne pas fermer, en échange d'une double disponibilité, qui nous permettra d'aider les centres de secours voisins en difficulté sans nous mettre en péril, ainsi que l'arrivée d'un nouveau VPI pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 : il sera là début juillet.

Nous avons enchaîné sur la paëlla en mars qui s'est déclinée en 2

formules : le midi avec 200 parts à emporter et le soir sur place pour la soirée dansante avec une centaine de repas.

Enfin, après des années d'attente, nous avons pu repartir au mois de mai en voyage. Nous nous sommes réunis à une vingtaine de pompiers (actifs et anciens) pour une semaine aux Baléares ! Séjour formidable aussi bien pour les actifs que les anciens.

Le traditionnel repas champêtre s'est déroulé au mois de juin afin de réunir ceux qui ont participé à la vie de la caserne ainsi que ceux qui donnent de leur temps pour que cette caserne vive encore de nombreuses années. Le repas a été suivi par des parties de pétanque, cartes, jeux en tout genre.

Nous avons également reconduit pour la 3<sup>ème</sup> année le bal du 13 juillet sur la commune de Saint-Laure. Ce bal fut un bon moment de convivialité pour petits et grands.

Pour la suite, il est encore trop tôt à l'heure où nous écrivons ces lignes pour savoir ce qu'il se passera mais nous espérons vous revoir très vite au détour de nos manifestations.



D'un point de vue opérationnel, le nombre d'interventions sera sûrement stable avec une centaine d'interventions.

Nous n'avons, à l'heure actuelle, aucune nouvelle recrue.

Après 25 années de service, Gilbert Jouve a pris une retraite bien méritée. Nous avons également perdu l'un de nos anciens : Bernard Boilon, nous adressons toutes nos pensées et notre amitié à la famille de cette figure connue de tous.

Nous vous remercions de l'accueil qui nous est réservé lors de la tournée des calendriers et sur toutes nos manifestations.

Nous profitons également de ces quelques lignes pour vous adresser ainsi qu'à vos proches une belle année 2024, qu'elle vous apporte joie, santé et rires.





## Intervil'Limagne

Une édition forte en EMOTIONS !

Et dire qu'il y a 18 mois nous – ou plutôt je – m'apprêtais à faire le **DEUIL** de cette association que j'avais vu naître 10 ans plus tôt. Le dernier Intervillages était alors un lointain souvenir, la COVID était passée par là et l'engouement associatif avait perdu de sa ferveur. J'étais prête à tirer ma révérence, ma mission étant accomplie : chacune des 4 communes avait reçu son Intervillages.

Et puis, j'ai eu la **SURPRISE** qu'une poignée de camarades ne s'avoue pas vaincue et propose de « tenter une dernière fois » l'aventure. Trois forums d'associations plus tard et 6 recrues fraîchement débarquées, voilà que les démissionnaires faisaient marche arrière en se disant « pourquoi pas ». La machine était relancée...

Il ne m'en a pas fallu plus pour retrouver **CONFIANCE** et me remettre en route avec cette belle équipe revisitée : Les « anciens », forts de leur expérience, seraient de solides appuis ; les « nouveaux » apporteraient fraîcheur et idées inédites. La mayonnaise avait pris, il était temps de se mettre au boulot ! Les semaines ont passées, les mois ont défilé, et une



**INQUIETUDE** de plus en plus grande m'envahissait : où pouvaient bien être nos camarades de Saint-Ignat ? Ni les prospectus dans les boîtes à lettres, ni notre présence aux forums des associations n'ont su susciter l'engouement pour l'Intervillages. Un dernier SOS lancé auprès des associations m'a confirmé le pire : les chasubles rouges resteraient dans le carton cette année... Quelle **TRISTESSE** ! Ainsi va la vie, on s'est alors dit que ce n'était que partie remise. Pendant ce temps, non loin de là, l'**ENTHOUSIASME** gagnait le village de Saint-Laure. Alors que les autres équipes n'en étaient qu'à leurs balbutiements, les Escargots avaient déjà rameuté bon nombre

## Intervil' Limagne

de coéquipiers, bien décidés à conquérir le bouclier ! alors le jour-J les Escargots sont venus, ont été valeureux, notamment au lancer d'œufs, mais n'ont malheureusement pas vaincu. Toutefois, c'est avec beaucoup de **SOULAGEMENT** qu'ils se sont débarrassés de la cuillère en bois en montant à la 3<sup>ème</sup> marche du podium. Ah ! cette cuillère en bois, elle leur collait aux doigts depuis 3 éditions ! Savez-vous qui est parti bon dernier avec la cuillère en bois ? Le Lièvre de Clerlande !

La Fontaine avait raison, rien ne sert de courir, il faut partir à point. Oula la ! je sens que je vous ai perdus... oui, oui, vous avez bien lu, le Lièvre de Clerlande. Comment a-t-il débarqué dans l'histoire celui-là ? Par un simple coup de téléphone (les lièvres sont modernes de nos jours !). Petit flash-back : avant même qu'on ne sache que Saint-Ignat serait absent de l'édition, Clerlande a frappé à ma porte (ou plutôt à mon téléphone). Quel **ETONNEMENT** ! Leur comité des fêtes demandait si on accepterait de leur présenter notre concept et pourquoi pas de les inclure dans l'aventure. Qu'à cela ne tienne ! Prenons la **MOTIVATION** quand elle se présente. Et on peut



dire que les Lièvres de Clerlande ont été motivés. Ils ont accepté de prendre pour cette année les chasubles rouge laissées vacantes par les Orties et n'ont pas démerité sur les épreuves.

Celles qui ont eu un beau parcours cette année, ce sont les Grenouilles de Surat. Elles ont excellé au tir à la corde et ont notamment remporté le défi « la course des Grenouilles ». Il faut croire que ce défi leur était prédestiné. Quelle ne fut pas leur **JOIE** de se voir accéder (ENFIN !) à la première marche du podium et de brandir le bouclier ? 10 ans qu'elles attendaient cela ! La **LIESSE** s'est alors emparée des Marais de Surat et les Rainettes ont coassé jusqu'à tard dans la nuit.

De l'autre côté de la Morge, c'est plutôt l'**AMERTUME** qui régnait chez nos camarades Martrois. Invaincus

sur les 4 premières éditions, voilà qu'ils sont exæquo avec Surat à l'issue de l'ensemble des défis ! 23 points chacun ! Une première dans l'histoire de l'Intervillages ! Comme ce point de règlement n'avait pas été anticipé, il nous a fallu trancher : après concertation avec les Capitaines, le nombre de victoires sur les épreuves sportives ont donné Surat vainqueur. Les Poissons des Martres repartent avec les honneurs, mais aussi beaucoup de **DECEPTION**.

Cette 5<sup>ème</sup> édition restera comme une des plus belles et des plus chaudes que nous ayons connue. Je profite de ces colonnes pour remercier chaleureusement toute mon équipe. Quelle **FIERTE** de pouvoir compter sur vous, compagnons d'un jour ou de toujours. Je vous adresse toute ma **GRATITUDE** pour votre



implication sans faille. Un immense merci également aux capitaines et arbitres, aux municipalités, aux associations voisines pour leur prêt de matériel, mais aussi à l'ensemble des joueurs et participants sans qui cette manifestation n'aurait aucun sens.

Je vous laisse quelques mois pour souffler et je vous donne rendez-vous à l'automne 2024 pour poursuivre l'aventure : quelle **EXCITATION** de vous retrouver en 2025 !

D'ici là, prenez soin de vous ! Belle année 2024 !

Caroline LABBE, Présidente de l'Intervil'Limagne  
Pour nous contacter d'ici là : 06.74.35.49.85 ou caro-labbe@orange.fr



## La médiathèque

Rien de très nouveau à signaler si ce n'est que nous avons de moins en moins de lecteurs : ce qui nous attriste profondément ! Nous avons pourtant un grand choix de lecture aussi bien pour les enfants que pour les adultes ! Nous vous renouvelons les horaires de la médiathèque :

- Mardi de 16h30 à 18h30
- Samedi de 10h00 à 12h00

Nous vous rappelons que la carte est gratuite et peut servir dans toutes les médiathèques du secteur RLV.

Nouveauté : nous avons maintenant un service de réservations en place. Les bénévoles se feront un plaisir de vous donner plus de détails Dans l'espoir de vous voir plus nombreux, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2024.







## Balinzat

### Saison 2022/2023

Nous avons noté une bonne reprise des manifestations locales qui peut influencer les participants à nos manifestations. Pour cette saison, les objectifs annoncés ont été atteints.

Balinzat s'efforce de promouvoir ses activités pour attirer de nouveaux adhérents mais il faut le reconnaître, le bénévolat s'essouffle ou s'oriente autrement. Notre société comme le climat est en pleine mutation !

Notre groupe se compose actuellement d'une quinzaine de bénévoles qui opèrent lors de notre manifestation de Mars « Les dizaines de Limagne » - mais ce nombre se réduit à 9 en moyenne dans la saison. De ce fait, il est important de se retrouver lors de moments de convivialité pour souder le groupe : randonnée du nouvel an/galette, barbecue d'été, séjour d'automne en randonnées...

De plus et afin de rester en contact avec les élus des 14 communes, les bénévoles se réunissent une fois par mois dans les salles communales

prêtées gracieusement selon leur disponibilité.

Remercions, également, le Conseil départemental pour sa DALD (dotation animation locale décentralisée), Terra Volcana pour la communication de nos manifestations et Riom Limagne et Volcans pour l'entretien des circuits de randonnées sans oublier les communes qui soutiennent Balinzat par leurs subventions communales.

### Saison 2023/2024

Vous pouvez-vous rendre sur notre site internet pour consulter les 7 circuits permanents avec possibilité de les télécharger ainsi que les propositions de circuits pour découvrir le patrimoine des 14 communes, prendre connaissance des manifestations à venir et visionner les photos prises lors des manifestations : <https://balinzat.wixsite.com/balinzat>

Nous comptons sur chacun et chacune car nous manquons de bénévoles pour nos manifestations

et l'entretien des balisages !

Aussi, si les activités Balinzat vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter :

**Par courriel : [balinzat@orange.fr](mailto:balinzat@orange.fr)**

**Par mobile : 06 88 49 60 72**

**Par courrier : Balades en Limagne d'Ennezat (Balinzat) - G. JAMMET  
1 chemin des Marnes  
63720 MARTRES SUR MORGE**

**BALINZAT vous souhaite de belles randonnées en 2024 sur le territoire de Limagne d'Ennezat**



## Comice Agricole

La foire de Printemps du comice agricole d'Ennezat s'est tenue le 18 mars dernier et des élus du territoire.

A cette occasion, le Maire de Saint-Laure a pu remettre un prix au nom de la commune à un éleveur de Charolaise du territoire.

Pour la petite histoire, c'est en 1905 que le comice d'Ennezat organise sa première foire. A ce jour, seuls, le comice agricole du canton d'Ennezat et celui de Saint Gervais d'Auvergne subsistent, quand on comptait quasiment autrefois 1 comice par canton. Leur concours se situe respectivement 3 semaines et 2 semaines avant Pâques.

L'apport des comices à

l'agriculture et à son image a été considérable. A une époque où les associations revendicatives étaient interdites, ils furent la seule forme associative autorisée qui réunissait l'administration, les élus de toutes sensibilités, les gens de bonne volonté et les agriculteurs, dans le but de faire la promotion du vivre ensemble et des produits d'excellence. C'est cette forme de fonctionnement unique et original que le comice agricole de la Limagne veut soutenir aussi longtemps que possible.

11 communes du territoire soutiennent le comice agricole de la Limagne et la commune de Saint-Laure est représentée

au sein du comice agricole par 2 conseillers municipaux que sont Monique Gorce et Thierry Basseux. D'autres habitants de la commune sont également membres de l'association.

La prochaine foire du Comice agricole se tiendra le 9 mars 2024.



## FNACA – Section de Saint Laure

Créée en pleine guerre d'Algérie, le 21 septembre 1958, la FNACA, Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, est l'association spécifique des anciens combattants en Afrique du Nord.

Elle regroupe à ce jour 358 505 adhérents rassemblés dans 3 560 comités locaux ou cantonaux.

Peuvent adhérer tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie, aux combats du Maroc et de Tunisie, leurs veuves, ascendants et orphelins ainsi que les pupilles de la Nation.

Ses buts :

- Défendre les droits matériels et moraux de tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie et aux combats du Maroc et de Tunisie (1952-1962)

- Agir en faveur de la Paix en commémorant la date du 19 mars 1962, cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la guerre d'Algérie. L'action prépondérante de la FNACA a déjà permis :

- L'obtention de la reconnaissance de la qualité de combattant et l'attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord (9 décembre 1974) ainsi que la reconnaissance officielle de la Guerre d'Algérie (18 octobre 1999). L'officialisation du 19 mars 1962 comme Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (décret du 6 décembre 2012), cette journée ni fériée, ni chômée est fixée au 19 mars, jour anniversaire

du cessez-le-feu en Algérie.

Un Comité National de 136 membres dirige la Fédération.

La section FNACA de Saint-Laure regroupe 4 membres au sein de la commune qui participent habituellement aux commémorations, à savoir :

- Monsieur Pierre ROBILLON : Adhérent et responsable de la section de Saint-Laure
- Messieurs Roger CAZAUX, François CHAUFFOUR et Marcel ROBILLON : Anciens combattants d'Algérie





# Communauté d'agglomération RIOM LIMAGNE ET VOLCANS



## Rénovez, vous êtes aidés !

**Dans le cadre du programme d'aides à l'amélioration de l'Habitat privé, mené avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) Riom Limagne et Volcans vous aide dans la rénovation de votre habitat privé jusqu'à fin juin 2024.**

**R**LV vous accompagne et met une équipe de professionnels à votre disposition gratuitement pour la définition de votre projet travaux et le montage des dossiers de demande de subvention

Pour bénéficier de l'aide vous devez :

- Être propriétaire occupant, primo-accédant, propriétaire bailleur, syndic de copropriété ou locataire selon la nature des travaux
- Ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt de demande de subvention
- Le logement doit dater de plus de 15 ans sauf cas particulier
- Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment
- Avoir les logements concernés situés sur une des 31 communes de Riom Limagne et Volcans

Pour quels travaux ?

Les différentes étapes :

1. Contact avec l'équipe habitat privé de RLV
2. Visite de logement
3. Etablissement du programme des travaux et des devis par les entreprises
4. Réalisation d'un plan de financement et dépôt du dossier de demande de subvention
5. Réalisation des travaux après accord des financeurs
6. Versement des aides sur pièces justificatives et visites de fin de chantier

Qui contacter ?

Un seul interlocuteur : le service Habitat de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans

8 rue Grégoire  
de Tours 63200 RIOM

Tel : 04 63 63 21 43

renover@rlv.eu

Lien vers l'actu du site RLV :

<https://www.rlv.eu/actualites/actualite/renovez-vous-etes-aides>



## 6 bons gestes pour préserver l'eau de notre territoire

**M**algré l'arrivée de l'hiver, la période d'étiage se poursuit et se traduit par une diminution des débits des cours d'eau. Afin de limiter le risque de pénurie d'eau, des mesures sont une nouvelle fois mise en place par la Préfecture du Puy-de-Dôme dans les 31 communes du territoire

de Riom Limagne et Volcans jusqu'au 30 novembre 2023.

En parallèle, il est nécessaire de préserver la ressource et d'adopter les bons gestes. Chaque goutte compte ! En adoptant les bons gestes du quotidien, économisez en moyenne 10 litres par jour.



## Le nouveau Centre aquatique Béatrice Hess se dévoile



**C'**est l'un des projets phares de l'année 2023 : le Centre aquatique Béatrice Hess ouvrira ses portes en fin d'année

avec une inauguration officielle annoncée mi-décembre. Ce nouvel équipement de la Communauté d'agglomération sera composé de 3 espaces : activités sportives et apprentissage, bien-être et détente, structures ludiques.

A l'automne 2023, des ouvertures partielles ont été mises en place pour permettre aux enfants scolarisés, aux écoles de nage, aux clubs et au grand public de profiter du bassin existant, entièrement modernisé, et du



nouveau bassin d'apprentissage, pendant que le chantier de création de la halle ludique et de l'espace bien-être se poursuit.

## Une future Maison de la Jeunesse et de l'Emploi

**A**vec plus de 19 000 jeunes de moins de 25 ans résidants sur son territoire, la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans accorde une attention particulière à la jeunesse. Après la création de l'espace RLV Info Jeunes en 2020, situé en centre-ville de Riom, la Communauté d'agglomération lance la construction, pour un montant de 2,4 millions d'euros,

d'une « Maison de la Jeunesse et de l'Emploi » destinée à accueillir les jeunes d'ici fin 2024.

Située au 12 avenue Pierre de Nolhac à Riom, l'ancien bâtiment des archives de la Commune, en friche depuis 2015, sera rénové pour accueillir les services de RLV Info Jeunes et de la Mission Locale Riom Limagne et Combrailles.



## RLV info Jeunes : un espace dédié aux jeunes adultes de 14 à 30 ans !

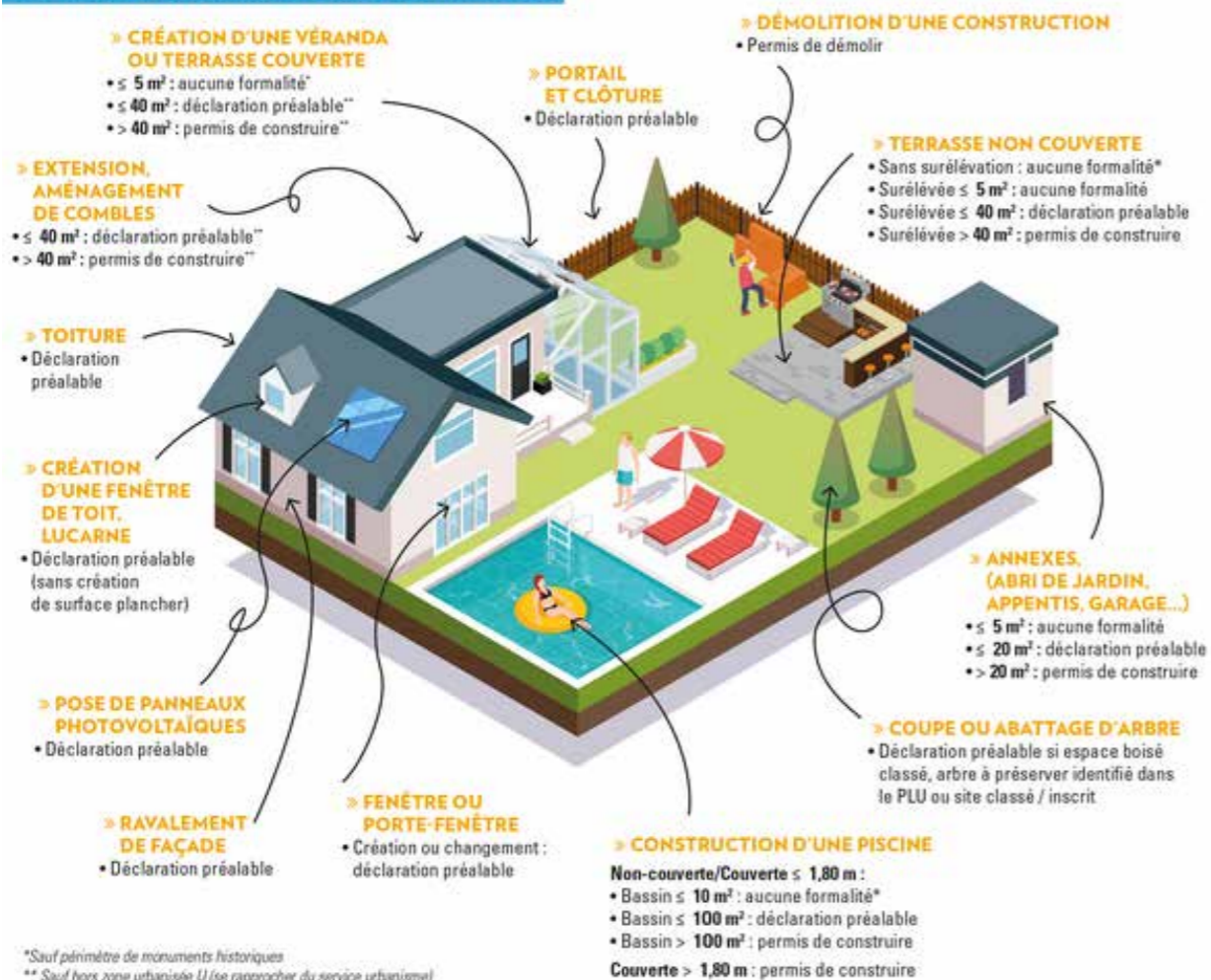
De l'information et des conseils pour s'orienter dans sa vie mais pas seulement, RLV info Jeunes est le point d'entrée vers des thématiques variées : études, jobs d'été, emploi, vie sociale, mobilité, bénévolat, santé, sexualité...





## Démarches administratives

### QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



\*Sauf périmètre de monuments historiques  
\*\* Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les demandes de permis de construire et autres autorisations d'urbanisme peuvent être déposées sur une plateforme numérique en quelques clics. Ce guichet numérique unique vous permet de déposer vos demandes d'urbanisme en ligne et de suivre leurs avancements. Plus simple, plus souple, plus réactif !

- Un service en ligne accessible 7j/7 - 24h /24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou d'envoyer votre dossier

par courrier en recommandé,

- Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée,
- Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne,
- Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

Pour y accéder, c'est très simple, il

suffit de vous connecter sur le site RLV : [www.rlv.eu](http://www.rlv.eu) ou sur <https://sig.rlv.eu/guichet-unique>

#### Votre commune reste votre interlocuteur privilégié !

Elle est là pour vous accompagner tout au long de la procédure. La dématérialisation est la solution à privilégier, mais il est toujours possible de déposer ses demandes d'urbanisme au format papier, pour ceux qui seraient dans l'impossibilité de le faire en ligne.

## Demande de scolarisation 2024/2025

Saint-Laure ne dispose plus d'école publique depuis 1974. Cette situation entraîne une scolarisation des enfants en maternelle et en élémentaire dans les établissements aux alentours. Il est donc demandé aux parents ou personnes ayant autorité de remplir une demande de scolarisation pour chaque enfant concerné et pour chaque année scolaire. Les parents devront retirer la demande de dérogation auprès de la mairie de Saint-Laure à compter de janvier 2024

pour la rentrée 2024-2025. Selon le code de l'éducation, la commune de résidence d'un élève est tenue de participer aux dépenses afférentes à sa scolarisation à l'exclusion de celles relatives aux activités périscolaires. Pour l'année 2023/2024, la commune de Saint-Laure a versé aux communes d'accueil qui sont : Ennezat - Joze - Entraigues - Chappes - Saint-Ignat - Maringues - Les Martres d'Artières - Les Martres sur Morge et Puy Guillaume la somme de 35 423 €

pour la scolarisation en maternelle et 38 412 € pour la scolarisation en élémentaire. Compte tenu des montants versés, il est nécessaire que la commune soit tenue informée des demandes de scolarisation des enfants du village afin de pouvoir faire la vérification et le règlement de sa contribution. Notre secrétaire de Mairie, Ophélie, est à la disposition des parents qui souhaiteraient retirer une demande de dérogation et/ou plus d'informations sur le sujet.

## Artisans de Saint-Laure

**Pompes Funèbres Boiteux**  
**Frédéric Boiteux**  
Services funéraires  
ZAC les Bords de la Morge  
04 73 33 25 15  
[pf.boiteux@wanadoo.fr](mailto:pf.boiteux@wanadoo.fr)

**MRA**  
**Christian Lopez**  
Maçonnerie, rénovation  
ZAC Les Bords de la Morge  
06 66 38 98 60  
[infomra@yahoo.fr](mailto:infomra@yahoo.fr)

**Poly Presta Services**  
**J-P Cazaux et Ph. de Freitas**  
Polissage en coutellerie  
25 route de Maringues  
06 25 52 50 56  
[polyprestaservices@orange.fr](mailto:polyprestaservices@orange.fr)

**Nicolas Da Costas Pinto**  
**Peinture - décoration - Revêt. de sol**  
22 route d'Ennezat  
06 59 14 06 44  
[nico.dcp@gmail.com](mailto:nico.dcp@gmail.com)

**Aivadian STB**  
**Jérôme Aivadian**  
Plomberie - Electricité  
1 bis rue des Combes  
07 89 58 20 43  
[aivadianstb@gmail.com](mailto:aivadianstb@gmail.com)

**Lionel Pradel**  
Travaux extérieurs : Elagage, taille, tonte, abattage, massifs...  
13 route de Maringues  
06 86 34 00 98  
[liocordiste@yahoo.fr](mailto:liocordiste@yahoo.fr)

**Faucher Sandrine**  
Pose et dépannage menuiserie  
10 rue de l'Eglise  
06 52 31 31 06  
[myl63@me.com](mailto:myl63@me.com)

**FT Services**  
**Frédéric Turlier**  
Maintenance, chauffage, climatisation  
5 route d'Ennezat  
07 83 85 26 44  
[contact@ftsmail.fr](mailto:contact@ftsmail.fr)

**MVA**  
**Rémi Vargas**  
Installation pompes à chaleur - Chauffage - Climatisation - salle de bains et aménagement extérieur bois  
28 route d'Ennezat  
06 76 45 56 20  
[sarl.mva@orange.fr](mailto:sarl.mva@orange.fr)

**EGBLS**  
**Laurent Selmo**  
Muti-services Habitation Electricité Plomberie  
6 lotissement Le Mas  
06 13 06 50 61  
[egbls@hotmail.fr](mailto:egbls@hotmail.fr)

**Services Dog Compagnie**  
**Juliette Basseux**  
Service de remplacement en élevage canin et félin  
27 bis route d'Ennezat  
07 60 43 65 50  
[servicesdogcompagnie63@gmail.com](mailto:servicesdogcompagnie63@gmail.com)

**CSC Etanchéité**  
**Cédric Censi**  
Recherche de fuites Etanchéité toit, terrasses...  
8 bis rue de l'Eglise  
06 62 19 42 12  
[csc.etancheite@gmail.com](mailto:csc.etancheite@gmail.com)





**Naissances**

- Charlie AUCOUTURIER .....14 mars 2023
- Losa TANO-BEAUFILS..... 06 juin 2023
- Paul FOSSE.....29 juin 2023
- Cassandre KOWALEWSKI ..... 3 octobre 2023
- Enaël BARD-FROIDFOND.....14 octobre 2023
- Tom BERTOÏA .....8 décembre 2023



**Mariages**

- Frédéric RIBEIRO et Julia ANTUNES.....17 juin 2023
- Mathieu GUERIN et Elodie MURAT.....2 septembre 2023

**Décès**

- André CHIRIN.....16 mars 2023

**Calendrier des permanences du maire, des adjoints et dates des conseils municipaux - 2024**

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 L		1 J		1 V		1 L		1 M		1 S		1 L		1 J		1 D		1 M		1 V		1 D	
2 M		2 V	DB	2 S	CB	2 M		2 J		2 D	GV	2 M		2 V		2 L		2 M		2 S	GV	2 L	
3 M		3 S		3 D		3 M		3 V	GV	3 L		3 M		3 S		3 M		3 J		3 D		3 M	
4 J		4 D		4 L		4 J		4 S	GV	4 M		4 J		4 D		4 M		4 V		4 L		4 M	
5 V		5 L		5 M		5 V		5 D		5 M		5 V		5 L		5 J		5 S	GV	5 M		5 J	
6 S	CB	6 M		6 M		6 S	GV	6 L		6 J		6 S	FR	6 M		6 V		6 D		6 M		6 V	
7 D		7 M		7 J		7 D		7 M		7 V		7 D		7 M		7 S		7 L		7 J		7 S	
8 L		8 J		8 V		8 L		8 M		8 S	MD	8 L		8 J		8 D		8 M		8 V	CM	8 D	
9 M		9 V		9 S	GV	9 M		9 J		9 D		9 M		9 V		9 L		9 M		9 S	CB	9 L	
10 M		10 S		10 D		10 M		10 V	CM	10 L		10 M		10 S		10 M		10 J		10 D		10 M	
11 J		11 D		11 L		11 J		11 S	FR	11 M		11 J		11 D		11 M		11 V		11 L		11 M	
12 V		12 L		12 M		12 V		12 D		12 M		12 V		12 L		12 J		12 S	DB	12 M		12 J	
13 S		13 M		13 M		13 S	MD	13 L		13 J		13 V	GV	13 M		13 D		13 M		13 M		13 V	
14 D		14 M		14 J		14 D		14 M		14 V		14 D		14 M		14 S		14 L		14 J		14 S	
15 L		15 J		15 V		15 L		15 M		15 S	GV	15 L		15 J		15 D		15 M		15 V		15 D	
16 M		16 V		16 S	FR	16 M		16 J		16 D		16 M		16 V		16 L		16 M		16 S	GV	16 L	
17 M		17 S	MD	17 D		17 M		17 V		17 L		17 M		17 S		17 J		17 M		17 D		17 M	
18 J		18 D		18 L		18 J		18 S	GV	18 M		18 J		18 D		18 M		18 V		18 L		18 M	
19 V	CM	19 L		19 M		19 V		19 D		19 M		19 V		19 L		19 J		19 S	GV	19 M		19 J	
20 S	FR	20 M		20 M		20 S	GV	20 L		20 J		20 S	DB	20 M		20 V		20 D		20 M		20 V	
21 D		21 M		21 J		21 D		21 M		21 V	CM	21 D		21 M		21 S	GV	21 L		21 J		21 S	
22 L		22 J		22 V		22 L		22 M		22 S	CB	22 L		22 J		22 D		22 M		22 V		22 D	
23 M		23 V		23 S	GV	23 M		23 J		23 D		23 M		23 V		23 L		23 M		23 S		23 L	
24 M		24 S		24 D		24 M		24 V		24 L		24 M		24 S		24 M		24 J		24 D		24 M	
25 J		25 D		25 L		25 J		25 S	DB	25 M		25 J		25 D		25 M		25 V		25 L		25 M	
26 V		26 L		26 M		26 V		26 D		26 M		26 V		26 L		26 J		26 S	MD	26 M		26 J	
27 S	GV	27 M		27 M		27 S	CB	27 L		27 J		27 M		27 M		27 V		27 D		27 M		27 V	
28 D		28 M		28 J		28 L		28 M		28 V		28 D		28 M		28 S	FR	28 L		28 J		28 S	
29 L		29 V		29 V		29 L		29 M		29 S	GV	29 L		29 J		29 D		29 M		29 V		29 D	
30 M		30 S	DB	30 M		30 J		30 V		30 D		30 M		30 V		30 L		30 M		30 S	GV	30 L	
31 M		31 D		31 D		31 V		31 M		31 J		31 M		31 S		31 J		31 M		31 S		31 M	

GV : Grégory Villafranca – Maire

CB : Christian BLANCHARD – 1er adjoint

FR : Fabrice RODDIER – 2ème adjoint

DB : Delphine BARGIBAUX – 3ème adjointe

MD : Monique DURAND – 4ème adjointe

CM : Conseils municipaux – Salle du Conseil et des mariages

CMJ : Conseils municipaux du CMJ – Salle du Conseil et des mariages



# Agenda 2024

JANVIER	13	Cérémonie des vœux du Maire	La Municipalité
	20	Apéritif de la Sainte-Barbe	L'Amicale des Sapeurs-Pompiers
	21	Courir ensemble à Saint-Laure	La Municipalité
FEVRIER	10	Élection du Conseil Municipal des Jeunes	La Municipalité
AVRIL		Les tulipes contre le cancer	La Ligue contre le cancer
		Concert	La Ligue contre le cancer
	6	Chasse aux œufs	Le Comité des fêtes
	27	43ème repas des escargots	Le Comité des fêtes
MAI	8	Commémoration du 8 mai	La Municipalité
JUIN	1 <sup>er</sup>	Tournoi de rugby	Le VII des Bazets
	15 & 16	Festival des 2 rivières	Le Comité des fêtes
	6	Loto en plein air	Team Loisirs Enduro
	13 & 14	Festivités du 14 juillet	La Municipalité
JUILLET	13	Bal des Pompiers	L'Amicale des Sapeurs-Pompiers
	14	Repas sous les platanes	Team Loisirs Enduro & CMJ
	20	Vide-greniers	Tennis Club Saint-Laure & le VII des Bazets
AOUT	31	Tournoi de pétanque	Team Loisirs Enduro
SEPTEMBRE	14	Forum des Associations	La Municipalité
	14	Action environnementale	Le Conseil Municipal des Jeunes
		Autour de la Vigne	Saint-Laure Mémoire et Patrimoine
OCTOBRE	6	Balade Octobre Rose	La Municipalité
	19	Journée des Talents	La Municipalité
	2	Halloween	Le Comité des fêtes
	11	Commémoration du 11 novembre	La Municipalité
NOVEMBRE	15, 16 & 17	Stage Qi Gong	La Dynamite
	23	Truffade	Le VII des Bazets
DECEMBRE	1 <sup>er</sup>	Repas des Aînés	Le CCAS
	8	Marché de Noël	Le Comité des fêtes
	8	Spectacle et goûter de Noël des enfants	Le Comité des fêtes & le CCAS

